

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2016

FEVRIER 2019

Directeur Général, Directeur de publication		Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint		Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale		Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales		Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique		Mamadou NIANG
Conseiller du DG de l'ANSD et Président du Comité de lecture et de validation		Seckène SENE
Conseiller du DG chargé de l'action régionale		Mamadou DIENG

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION (CLV)

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Idrissa DIAGNE, Mamadou BALDE, Oumar SENE, Insa SADIO, Mamadou DIENG, Abdoulaye M. TALL, Mahmoud DIOUF, Mamadou AMOUZOU, Atoumane FALL, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Alain François DIATTA, El Hadj Malick GUEYE, Mamadou BAH.

COMITE DE REDACTION

AVANT-PROPOS	Seckène SENE
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE& Ami Colé CISSE
2. MIGRATION	Awa CISSOKO et Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Fatimatou SY
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA & Serge MANEL
5. SANTE	Khoudia WADE& Cheikh Ibrahima DIOP
6. JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY & Alioune TAMBOURA
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta Diémé
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE
10. ENVIRONNEMENT	Ndèye Khoudia Laye SEYE
11. ELEVAGE	Ndèye Khoudia Laye SEYE/Kandé CISSE
12. PÊCHE ET AQUACULTURE	Mouhamadou Bassirou DIOUF
13. TRANSPORT	Jean Paul Diagne
14. BTP	Bintou Diack LY/ Mamadou DAFPE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Ndèye LO & Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Khoudia Laye SEYE
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE
20. COÛT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO & Seynabou SARR & Madiaw DIBO
22. MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

A la suite de la Lettre de Politique sectorielle de l'Environnement et des Ressources naturelles (LPSEMN) 2009-2015, le secteur de l'environnement s'est doté d'un nouveau cadre : la Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement et du Développement durable (LPSEDD) 2016-2020. Ce document a pour ambition de « créer une dynamique nationale pour l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et le renforcement de la résilience des populations face aux changements climatiques ». Il est opérationnalisé à travers les projets annuels de performances (PAP) et la déclinaison annuelle du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD).

Ainsi, en 2016, les actions entreprises dans le domaine de l'environnement ont trait à l'atteinte des objectifs définis dans le DPPD. Il s'agit en particulier de :

- intensifier la lutte contre la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans le respect des conventions internationales y afférentes ;
- renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Dans le présent chapitre, les orientations stratégiques pour l'année 2016 du secteur de l'environnement sont présentées. Ensuite, l'état et les conditions des ressources naturelles sont décrits. Et enfin, les performances macro-économiques réalisées en 2016 sont déclinées.

X.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PROGRAMMES DU SECTEUR

Au Sénégal, le Plan Sénégal Emergent (PSE) constitue le principal cadre de référence de la politique économique et sociale. Les différentes politiques sectorielles y sont définies. Ainsi, concernant l'environnement, les orientations stratégiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ont été déclinées dans la Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement et du Développement Durable (LPSEDD) 2016-2020 pour leur opérationnalisation. Ce document comporte deux axes stratégiques : la Gestion de l'Environnement et des Ressources naturelles et la Promotion du développement durable. La LPSEDD est opérationnalisée à travers les projets annuels de performances (PAP) et la déclinaison annuelle du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses.

L'objectif global se décline en deux objectifs spécifiques qui seront réalisés grâce à la mise en œuvre de quatre programmes :

Objectif Spécifique 1. Réduire la dégradation de l'environnement, les effets néfastes du changement climatique et la perte de biodiversité.

- Programme 1 : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres ;
- Programme 2 : Conservation de la biodiversité et gestion des aires protégées ;
- Programme 3 : Lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes des changements climatiques.

Objectif Spécifique 2. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques publiques, la gestion du cadre de vie, la promotion de moyens d'existences, la résilience des groupes vulnérables et les modes de production et de consommation.

En 2016, deux réformes majeures ont été enclenchées sur :

- le Code de l'Environnement : une réunion d'examen du projet de révision du Code de l'Environnement s'est tenue le 27 avril 2016 à la Primature. Par la suite, un comité de relecture chargé d'améliorer le texte du projet a été mis en place ;
- le Code forestier et le décret portant taxe et redevances forestières : le processus de suivi de l'adoption et de la promulgation du code forestier se poursuit toujours. Des rencontres du comité interne ont été tenues à la primature durant l'année 2016. Concernant le suivi, la signature, l'édition et la diffusion du décret portant taxe et redevances forestières, le document est transmis officiellement à la DEFCCS puis au MEDD.

X.2. ETAT ET CONDITIONS DE L' ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Le secteur de l'environnement demeure confronté aux actions anthropiques (déforestation, dégradation des sols, etc.) accentuées par le phénomène des changements climatiques. Ces phénomènes ont pour conséquence la réduction de la biodiversité et la destruction de la microfaune et de la microflore du sol. Une gestion efficace et rationnelle de l'environnement et des ressources naturelles s'avère alors nécessaire afin de pouvoir asseoir un développement durable dans le pays.

Cette partie décrit les actions entreprises en 2016 dans le cadre des programmes (cf IX.1.) pour une meilleure gestion de l'environnement.

X.2.1. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE ET LA DEGRADATION DES TERRES

La lutte contre la déforestation et la dégradation des ressources naturelles est menée par la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS). Comme en 2015, elle a porté sur l'aménagement participatif et l'exploitation durable des formations forestières, la reforestation à travers le reboisement, les mises en défens et la régénération naturelle assistée (RNA), la conservation des eaux et restauration des sols, la campagne de lutte contre les feux de brousse, et l'organisation de la campagne cynégétique.

S'agissant de la protection forestière, 05 activités ont été menées en 2016. 2 392,6 km de pare-feu ont été entretenus et 1 037,8 km ouverts. De plus, 643 cas de feux de brousse ont été déclarés et ils ont entraîné la brûlure d'une superficie de 125 939,9 ha. Cette augmentation de la superficie brûlée de 76 884 ha par rapport à la campagne 2014-2015, peut s'expliquer par le développement du tapis herbacé suite au bon hivernage enregistré dans certaines régions en 2015.

Les activités d'aménagement et de production forestière ont porté sur la délimitation des forêts classées et des réserves, la cartographie des forêts, l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'Aménagement des forêts et l'aménagement proprement dit. Ainsi, 15 forêts ont été délimitées et cartographiées en 2016, moins qu'en 2015 (22 forêts et sites) mais plus que la DEFCCS n'avait prévu (13 forêts). De plus, 14 nouveaux plans d'aménagements ont été élaborés en rapport avec l'aménagement de 218 953,1 ha de forêts.

Le reboisement et la conservation des sols sont effectués à travers les pépinières (création ou réfection), les plants (production ou reboisement), la RNA, les sols (mis en défens, récupération des terres salées, collecte et distribution de semences). En résumé :

- 02 pépinières créées et 05 réfectionnées ;
- 10 214 780 plants produits, 6 601,3 ha reboisés en plantations massives et 2 230,9 km en plantation linéaire ;
- 518,5 ha de RNA ;
- 1 192,9 ha mis en défens, 186,2 ha de terres salées récupérées et 1 232,2 kg de semences distribuées.

Les détails de toutes les activités menées en 2016 par la DEFCCS pour la lutte contre la déforestation et la dégradation des ressources naturelle sont consignés en annexe.

X.2.2. LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET LES EFFETS NEFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) est chargée de la lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes des changements climatiques. Elle a réalisé, en 2016, des activités contribuant à la gestion, la prévention et la lutte contre l'érosion côtière. De plus, des travaux concernant la mise en œuvre des objectifs de la Convention sur les Changements Climatiques au niveau national ont été effectués.

• **Erosion côtière**

Dans le cadre du programme de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), les principales activités menées en 2016 sont :

- le reboisement de 55 ha de filaos au niveau de la Langue de Barbarie, à Saint-Louis ;
- le suivi et la cartographie des plantations de mangroves et de filaos des sites pilotes du projet GIZC (Saint-Louis, Petite côte, Casamance) ;
- le suivi de la plage de Pilote Barr reconstituée en 2015 ;
- l'aménagement de la promenade de la digue de Thiawlène dans le but de la consolider (plan validé et processus d'aménagement en cours) ;
- l'étude de l'évolution morpho sédimentaire de la plage de Pilote Barr et de la Langue de Barbarie en cours ;
- l'élargissement de la GIZC au niveau des îles du Saloum avec l'élaboration de deux plans locaux GIZC.

En plus de ces activités, la Division Gestion du Littoral prévoit un projet de protection côtière de Diokoul. Ce projet, financé par l’UEMOA, a pour objectif de mettre en place 300 m de digue (deux digues de 150 m chacune).

- **Changements climatiques**

L’état de mise en œuvre des Conventions Changements Climatiques est consigné en annexe. Toutefois, les résultants suivants peuvent être retenus : 04 projets MDP (Mécanisme pour un Développement Propre) validés, 756 111 tonnes d’émissions de CO2 évitées et 1448,6 tonnes séquestrées.

X.2.3. EXPLOITATION FORESTIERE ET SYLVICULTURE

La campagne d’exploitation forestière 2015-2016 s’est tenue suivant l’arrêté N° 1334/MEDD/DEFCCS du 05 février 2016 fixant les modalités de son organisation. Après bilan, les recettes de la campagne d’exploitation forestière 2015-2016 sont de 1 949 883 575 FCFA dont 91% provenant de la région de Tambacounda.

Tableau X-1 : Recettes issues de la campagne d’exploitation forestière 2016

Région	Recettes domaniales			Recettes contentieuses			Total 2016
	Exploitation	Chasse	S/TOTAL	Exploitation	Chasse	S/TOTAL	
Sédhiou	146 713 980	9 610 645	156 324 625	53 477 750	500 000	53 977 750	210 302 375
Dakar			14 235 000			25 528 750	39 763 750
Kaffrine	30 287 360	9 982 900	40 270 260	42 154 000	0	42 154 000	82 424 260
Kaolack	8 556 785	14 199 870	22 756 655	9 268 900	0	9 268 900	32 025 555
Tambacounda	1 348 765 245	40 792 000	1 389 557 245			385 100 250	1 774 657 495
Saint Louis	28 043 450	10 747 500	14 278 155			12 449 000	51 239 950
Matam	34 456 470		34 456 470			12 805 250	47 261 720
Thiès			19 779 855			24 919 000	44 698 855
Total			1 505 341 175			444 542 400	1 949 883 575

Source : MEDD. Bilan de la campagne forestière 2015-2016

Le tableau suivant présente les évolutions des prélèvements effectués sur quelques produits forestiers. Il est remarqué que les productions contrôlées de charbon de bois, de bois de chauffe et de gomme naturelle ont baissé en 2016 (-11%, -12% et -7% respectivement, par rapport en 2015). Par contre, la production contrôlée de bois d’œuvre a augmenté de 159% comparativement à la situation observée en 2015, passant ainsi de 591 pieds à 1 533 en 2016. De même, la production contrôlée de pain de singe est passée de 857 tonnes à 2 841, une hausse de 232%.

Tableau X-2 : Evolution des prélèvements effectués sur quelques produits forestiers

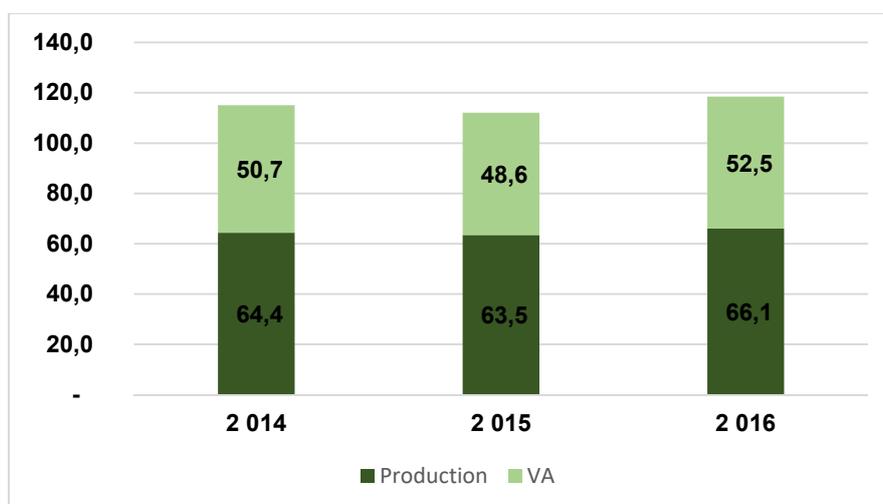
Produits	Unité	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015
Charbon de bois	Tonne	184 970	237 007	211 642	-11%
Bois de chauffe	Stère	251 586	290 270	255 486	-12%
Bois d'œuvre	Pied	846	591	1 533	159%
Gomme naturelle	Tonne	291	267	248	-7%
Pain de singe	Tonne	289	857	2 841	232%

Sources : ANSD, MEDD

X.3. PERFORMANCES MACRO-ECONOMIQUES

Le secteur de la sylviculture est constitué des produits de l'exploitation forestière et de la cueillette. Suite à la légère baisse observée en 2015, sa production a augmenté en 2016 pour s'établir à 66,1 milliards FCFA (aux prix courants). De même, sa valeur ajoutée à prix courants est passée de 48,6 milliards en 2015 à 52,5 milliards FCFA en 2016 (voir graphique).

Graphique X-1 : Evolution de la production et de la valeur ajoutée du secteur de la sylviculture



Source : ANSD. Comptes nationaux du Sénégal (Base 2014)

En outre, la valeur ajoutée en volume de la « sylviculture et exploitation forestière » s'est établie à 6,0% en 2016, après 1,7% en 2015. Cela s'explique principalement par l'augmentation observée dans la production des autres bois²⁹ (24,0% après une baisse de 15,3% en 2015). Cette hausse de la valeur ajoutée en volume a pour conséquence, une plus grande contribution à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) du secteur (0,03% en 2016 contre 0,009% en 2015). Toutefois, sa part dans le secteur primaire reste relativement constante (3,24% en 2015 et 3,17% en 2016).

²⁹ Le produit « autres bois » désigne les bois sur pieds et les bois grumes.

Tableau X-3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du sous- secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière

	2014	2015	2016
Contribution à la croissance du PIB		0,01%	0,03%
Taux de croissance		1,7%	6,0%
VA courant (en mds de FCFA)	50,7	48,6	52,5
VA constant (en mds de FCFA)	50,7	51,5	54,6

Source : ANSD. Comptes nationaux du Sénégal (Base 2014)

Conclusion

La préservation des ressources naturelles demeure importante dans un contexte de changement climatique et primordiale pour le développement durable d'un pays. Au Sénégal, l'établissement de la LPSEDD pourra contribuer à l'amélioration de la gestion de l'environnement et donc, participer à sa protection grâce à la mise en œuvre d'activités pour l'atteinte des objectifs déclinés.

Ainsi, en 2016, les différentes activités réalisées par le MEDD ont permis d'améliorer l'état et les conditions des ressources naturelles, à travers, entre autres, la prévention des feux de brousse, l'aménagement de forêts, la création de pépinières et de plans et la récupération de terres salées. S'ajoutent à ces activités, les actions menées dans la lutte contre l'érosion côtière comme dans le programme de GIZC. De même, la poursuite de la mise en œuvre des Conventions Changements Climatiques a contribué à la gestion de l'émission de CO₂.

Sur le plan macro-économique, le secteur a observé une croissance supérieure à celle de 2015, résultant de l'augmentation des produits issus de l'exploitation forestière.

L'environnement reste, néanmoins, confronté aux problèmes récurrents spécifiques à des domaines précis (biodiversité, gestion des ressources transfrontalières, lutte contre les pollutions et nuisances) et auxquels il devient urgent d'apporter des solutions pour l'atteinte des objectifs visés.